

# Demande d'Autorisation Environnementale

## Pièce n°3 Capacités techniques et financières

### TELEHOUSE

Extension du datacenter  
TH3 – Bâtiment P2

Magny-les-Hameaux  
(78)

Mars 2023 – v2

## Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale

Pièce	Intitulé
<b>Pièce 0</b>	Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale Grille de correspondance entre le dossier et le formulaire CERFA n°15964*02
<b>Pièce 1</b>	Note de présentation non technique du projet
<b>Pièce 2</b>	Présentation administrative et technique du projet
<b>Pièce 3</b>	Capacités techniques et financières
<b>Pièce 4</b>	Éléments relatifs aux installations de production d'électricité
<b>Pièce 5</b>	Plans réglementaires
<b>Pièce 6</b>	Étude d'impact sur l'environnement
<b>Pièce 7</b>	Résumé non technique de l'étude d'impact
<b>Pièce 8</b>	Annexes de l'étude d'impact
<b>Pièce 9</b>	Étude de dangers
<b>Pièce 10</b>	Directive IED – Rapport de base
<b>Pièce 11</b>	Directive IED – Analyse des MTD
<b>Pièce 12</b>	Analyse de la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels de prescriptions générales

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ TELEHOUSE</b> .....	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES</b> .....	<b>7</b>
3.1	CAPACITÉS TECHNIQUES .....	7
3.2	CAPACITÉS FINANCIÈRES .....	10
<b>4.</b>	<b>ANNEXE 1 : EXTRAIT LIASSE FISCALE</b> .....	<b>11</b>

## Liste des figures

FIGURE 1 :	LOCALISATION DES DATACENTERS TELEHOUSE DANS LE MONDE .....	4
FIGURE 2 :	LOCALISATION DES DATACENTERS TELEHOUSE EN EUROPE .....	5
FIGURE 3 :	ILLUSTRATIONS DES DATACENTERS TELEHOUSE MARSEILLE, PARIS VOLTAIRE ET PARIS JEÛNEURS.....	5
FIGURE 4 :	ILLUSTRATIONS DU DATACENTER TELEHOUSE MAGNY-LES-HAMEAUX.....	6

## Liste des tableaux

TABLEAU 1 :	CAPACITÉS FINANCIÈRES DE LA SOCIÉTÉ TELEHOUSE FRANCE (EXERCICES RÉALISÉS – 2017 À 2020) .....	10
TABLEAU 2 :	CAPACITÉS FINANCIÈRES DE LA SOCIÉTÉ TELEHOUSE FRANCE (EXERCICES PRÉVISIONNELS – 2021 À 2025).....	10



## 1. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La société TELEHOUSE International Corporation Of Europe LTD (appelée TELEHOUSE dans la suite du dossier) exploite actuellement un centre de données informatiques ou datacenter (appelé TH3), au 1 rue Pablo Picasso sur la commune de Magny-les-Hameaux dans les Yvelines (78).

**TELEHOUSE a pour projet de développer un nouveau bâtiment de datacenter, intitulé P2, sur le site TH3. Cette demande d'autorisation environnementale concerne ce projet d'extension.**

Conformément au 3° du I. de l'article D. 181-15-2 du Code de l'Environnement, ce document présente :  
« **Une description des capacités techniques et financières** mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation ».

## 2. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ TELEHOUSE

TELEHOUSE est un prestataire international de datacenters pour l'hébergement d'infrastructures informatiques et télécoms. Elle stocke et gère de manière sécurisée les données informatiques de grandes entreprises françaises, européennes et mondiales.

L'entreprise a été fondée en 1988 et possède des datacenters en Europe, Asie et Amérique.

Le premier datacenter a été mis en service en 1989 à New York.

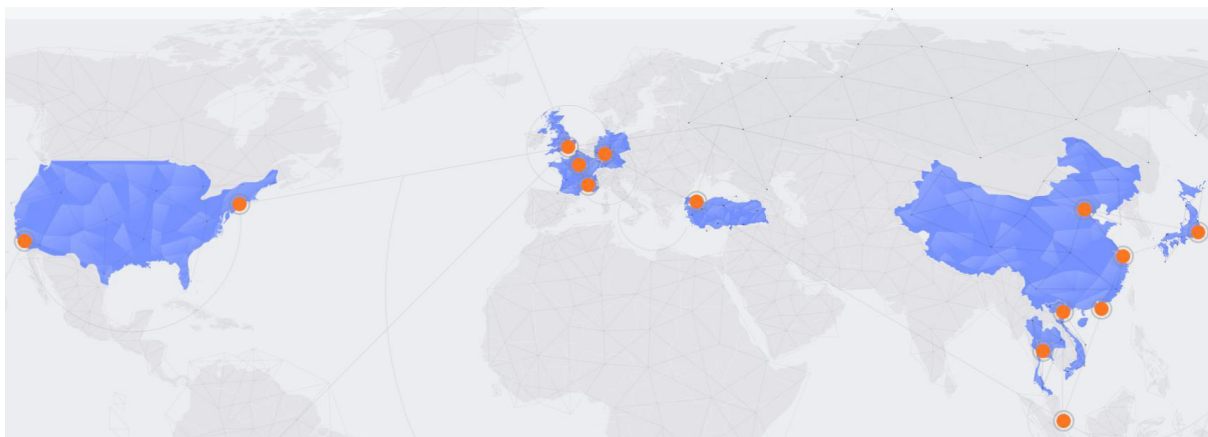


Figure 1 : Localisation des datacenters TELEHOUSE dans le monde

Source : TELEHOUSE

La filiale TELEHOUSE Europe exploite des datacenters à Paris, Marseille, Londres et Francfort.

En France, le premier datacenter a ouvert à Paris en 1996 (site Jeûneurs). Depuis, TELEHOUSE Europe s'est développé à Paris (site Voltaire en 1999 et site Magny-les-Hameaux en 2009) et à Marseille (site THM1 en 2021).

Les datacenters de TELEHOUSE en France hébergent le plus important point d'échange Internet du pays « France IX », ce qui en fait un composant essentiel du principal réseau des systèmes IT du pays.

En France, TELEHOUSE emploie 89 personnes (au 30 novembre 2022).

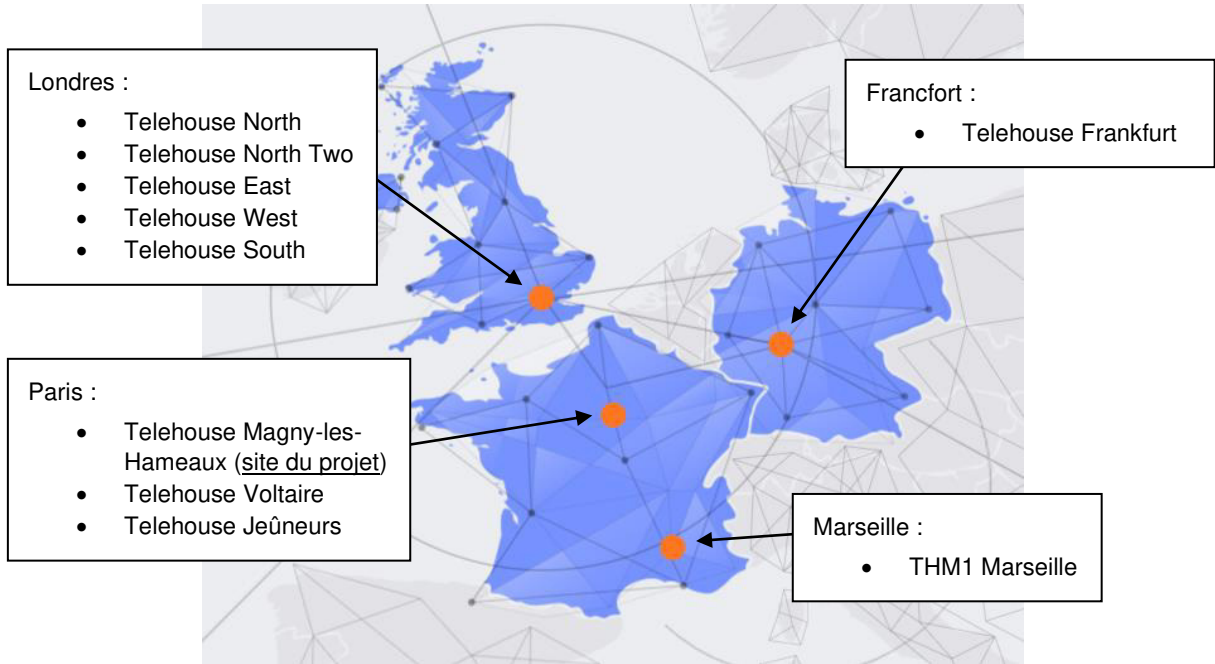


Figure 2 : Localisation des datacenters TELEHOUSE en Europe

Source : TELEHOUSE



Figure 3 : Illustrations des datacenters TELEHOUSE Marseille, Paris Voltaire et Paris Jeûneurs

Source : TELEHOUSE

Magny-les-Hameaux est le site qui fait l'objet de la présente demande d'autorisation environnementale. TELEHOUSE s'est implanté sur cet ancien site militaire en 2009. En 2022, le site a obtenu un arrêté préfectoral complémentaire lui permettant d'étendre ses activités en construisant deux bâtiments sur la partie Nord (P0 et P1). La construction de ces bâtiments est en cours sur le site.



Figure 4 : Illustrations du datacenter TELEHOUSE Magny-les-Hameaux

Sources : © Bernard LACHAUD, AAMH (permis de construire de P0 et P1)



### 3. CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

La société TELEHOUSE dispose de l'expérience et des capacités humaines, techniques et financières pour mener à bien le projet objet de cette demande d'autorisation environnementale et pour exploiter le site dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité. Le projet bénéficiera de moyens adaptés à ses activités.

Comme vu précédemment, le site est déjà exploité par TELEHOUSE en tant que datacenter et le projet bénéficiera ainsi de toute l'expérience du datacenter existant.

De plus, le site TELEHOUSE Voltaire à Paris a obtenu en 2004 l'Oscar de la sécurité incendie de la part du Ministère de l'Industrie et de la Préfecture de Paris, témoignant de sa politique incendie remarquable et de site d'hébergement de premier plan.

#### 3.1 CAPACITÉS TECHNIQUES

##### ❖ *Engagements de TELEHOUSE en matière de développement durable*

TELEHOUSE met en œuvre depuis plusieurs années des actions en faveur du développement durable. En France plus spécifiquement, TELEHOUSE a réalisé le bilan carbone de ses 3 campus datacenter francilien situés à Magny les hameaux, Paris voltaire et Paris Jeûneurs selon la méthode définie par le GHG protocol. Cette première étape de mesure a permis d'évaluer l'impact carbone des infrastructures. Pour aller plus loin, TELEHOUSE a choisi de s'engager à atteindre la neutralité carbone à horizon 2030. Cette démarche est d'ailleurs valorisée à travers l'adhésion de TELEHOUSE au SBTi protocole.

TELEHOUSE s'engage dans des démarches de réduction de ces impacts environnementaux et d'amélioration des performances énergétiques. Cela passe notamment par l'utilisation de groupe froid en free-cooling pour assurer une partie des besoins de refroidissement du data center et par la réutilisation de la chaleur fatale produite pour alimenter les réseaux de chaleur externes.

En parallèle, TELEHOUSE met en œuvre une démarche numérique responsable interne. Cela se traduit par :

- le développement des usages raisonnés des équipements numériques : prolongation de la durée de vie des équipements, limitation du nombre d'équipements, utilisation des équipements au maximum de leur capacité ;
- des plans de travaux afin d'améliorer les performances énergétiques des sites, en lien notamment avec le décret tertiaire ;
- la mise à jour des processus d'achat pour intégrer des critères énergétiques et environnementaux plus ambitieux dans la sélection des équipements, mais également pour engager les fournisseurs sur leurs démarches RSE.

##### ❖ *Capacités techniques de TELEHOUSE sur le site TH3*

Afin de garantir le maintien en condition opérationnelle du data center, la maintenance des installations revêt un enjeu majeur.

Sur le site TH3, un prestataire multitechnique (PMT), présent en permanence sur le site, assure le suivi de la programmation et de la réalisation des opérations de maintenance. L'équipe PMT est constituée de la façon suivante :

- un chef de site ;
- un adjoint ;
- un technicien électricien ;
- un technicien climaticien.

Des prestataires « constructeurs » interviennent également pour assurer la maintenance et l'entretien périodique des équipements sensibles. Des contrats sont mis en œuvre avec chaque prestataire spécialisé selon un cahier des charges strict garantissant la qualification du personnel intervenant.

Un logiciel de Gestion de Maintenance Assisté par Ordinateur (GMAO SAM FM) permet de piloter les opérations de maintenance et les contrôles périodiques, aussi bien ceux réalisés par le prestataire multitechnique, que ceux réalisés par le constructeur ou encore les contrôles réglementaires réalisés par des organismes agréés.

Les datacenters sont des sites hautement sécurisés. Le campus de TH3 est équipé d'un système de vidéosurveillance performant. Deux agents de sécurité sont également présents en permanence sur le site. Ils sont habilités SIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) ce qui leur permet d'intervenir efficacement en cas de situation d'urgence comme la détection d'un départ de feu.

Afin d'assurer une réponse efficace aux évènements techniques et technologiques susceptibles de survenir sur le site, des procédures opérationnelles sont rédigées et régulièrement mises à jour. Le personnel du site est formé et régulièrement testé sur la mise en œuvre de ces procédures.

#### ❖ **Scalabilité**

Le datacenter de Magny-les-Hameaux bénéficie d'un vaste site dans les Yvelines avoisinant 66 000 m<sup>2</sup>. Cette superficie exceptionnelle sur le marché francilien en fait un datacenter grande échelle dans lequel les infrastructures informatiques peuvent s'étendre en termes d'espace physique et de puissance électrique. Cette capacité d'extension repose également sur une alimentation électrique dimensionnée pour la montée en charge, le site recourant à deux sous-stations EDF distincte de 15 MW chacune, qui lui assurent une alimentation électrique moyenne de 1,8 kVA par mètre carré et une haute densité par baie, allant de 2 à 6 kVA.

#### ❖ **Redondance**

Situé à environ 18 kilomètres au Sud-Ouest des limites communales de Paris, le datacenter de Magny-les-Hameaux bénéficie d'une localisation idéale pour les infrastructures IT. Facilement accessible depuis la capitale, le site est aussi localisé à bonne distance de la zone de concentration de nombreux datacenters du Nord-Est de Paris, hors d'atteinte des risques qui la concernent. Cette situation unique permet au site de proposer des offres qualitatives.

#### ❖ **Sécurité**

Installé dans un ancien site militaire, le datacenter de Magny-les-Hameaux bénéficie d'une architecture de type ouvrage de Défense. S'y ajoutent de nombreux dispositifs de sécurité physique et de contrôle d'accès, parmi lesquels un double périmètre de sécurité avec chemin de ronde intermédiaire, un système de contrôle d'accès par badge HID, un dispositif de vidéosurveillance, le tout monitoré 24h/24 par un personnel de surveillance sur site.

#### ❖ **Opérateurs télécom**

En plus de 10 ans d'existence, le datacenter de Magny-les-Hameaux a acquis une forte communauté télécom, avec 15 opérateurs ayant déployé leur propre fibre, en trois points de pénétrations distinctes.

#### ❖ **TELEHOUSE Metro Connect**

TELEHOUSE Metro Connect dote les clients hébergés sur le datacenter de Magny-les-Hameaux de liens métropolitains privés et sécurisés vers le datacenter Paris Voltaire, campus le plus interconnecté de France et centre de connexion majeur en Europe et dans le monde.

Les liens Metro Connect assurent des connexions de 1 à 400 G, avec une latence de moins d'une milliseconde vers le datacenter Paris Voltaire et donne ainsi un accès direct à la plus grande



concentration d'acteurs du numérique tels que les fournisseurs de cloud, les fournisseurs d'accès à internet, les médias, les acteurs de la finance, ...

❖ **Service continu**

Avec une garantie de disponibilité de 99,99 %, un centre opérateur joignable 24h/24 via le portail client et des garanties de temps de rétablissement très courte, TELEHOUSE Metro Connect repose sur une bascule automatique opérée en moins de 50 millisecondes en cas de coupure d'une fibre.

❖ **Certifications**

Les certifications suivantes sont actuellement en place sur le site TH3, et seront étendues au projet :

- **ISO 14001** : Management de l'environnement ;
- **ISO 50001** : Management de l'énergie ;
- **ISO 9001** : Management de la qualité ;
- **ISO 27001** : Management de la sécurité de l'information ;
- **PCI DSS** (Payment Card Industry Data Security Standard Requirements and Security Assessment Procedures) : Norme de sécurité de l'industrie des cartes de paiement ;
- **HDS** (Health Data Hosting Provision) : Label français pour garantir la sécurité des données de santé.

❖ **Effectif**

L'effectif actuel du site TH3 est de 12 personnes. Il est prévu 8 recrutements supplémentaires dans le cadre du projet P0/P1 (actuellement en construction sur le site) et 3 recrutements supplémentaires dans le cadre du projet P2 (qui fait l'objet de cette demande d'autorisation environnementale).

## 3.2 CAPACITÉS FINANCIÈRES

Entre 2017 et 2020, la société TELEHOUSE France a enregistré les résultats suivants :

	Réalisé			
	2017	2018	2019	2020
Nombre de mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Période	04/2017 à 03/2018	04/2018 à 03/2019	04/2019 à 03/2020	04/2020 à 03/2021
Chiffre d'affaires total (€)	49 507 026	52 402 451	54 593 059	57 615 802
Résultat net après IS (€)	11 288 544	12 948 400	13 783 575	16 979 981

*Tableau 1 : Capacités financières de la société TELEHOUSE France (exercices réalisés – 2017 à 2020)*

La société TELEHOUSE projette les résultats suivants entre 2021 et 2025 :

	Projection				
	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Période	04/2021 à 03/2022	04/2022 à 03/2023	04/2023 à 03/2024	04/2024 à 03/2025	04/2025 à 03/2026
Chiffre d'affaires total (€)	68 342 283	82 952 434	90 584 954	98 866 410	108 826 146
Résultat net après IS (€)	19 018 540	17 581 931	14 729 138	16 053 229	11 263 310

*Tableau 2 : Capacités financières de la société TELEHOUSE France (exercices prévisionnels – 2021 à 2025)*

**Selon les résultats réalisés et projetés, recensés dans les tableaux ci-dessus, la santé financière de la société est bonne et permet de garantir que la société sera à même de faire face à ses obligations et responsabilités. Un extrait de la dernière liasse fiscale de la société est joint en Annexe 1 à partir de la page suivante.**

Les perspectives des prochaines années sont positives car la demande en service réseau, voix, data déjà en croissance du fait de la transition numérique des entreprises et administrations, s'est fortement accélérée des suites de la crise du COVID-19 et de la nécessité de se tourner très rapidement vers des outils de télécommunication et de travail collaboratif numérique.

En cas d'incident ou d'accident, TELEHOUSE sera ainsi en mesure de participer financièrement à la remise en état du site, à l'achat de matériels de dépollution le cas échéant, et à la réparation des dommages à l'environnement résultant du dysfonctionnement de l'établissement.

En outre, la souscription de polices d'assurance permettra à la société de faire face à ses responsabilités en cas de sinistre qui atteindrait l'environnement du site.

Les capacités financières de l'entreprise lui permettent ainsi de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, sécurité et hygiène industrielle.

**En conclusion, la société TELEHOUSE dispose des capacités techniques et financières suffisantes pour prendre en charge :**

- la gestion de l'environnement et de la sécurité du site ;
- la remise en état du site en cas de cessation d'activité ;
- la gestion des urgences et incidents environnementaux.

## 4. ANNEXE 1 : EXTRAIT LIASSE FISCALE



Désignation de l'entreprise : TELEHOUSE INTERNATIONAL CORPORATION OF EUROPE LTD 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 137 BOULEVARD VOLTAIRE 75011 PARIS Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2 |

Numéro SIRET \* 4 0 8 0 2 4 1 1 5 0 0 0 3 7 Néant  \*

				Exercice N clos le, 3   1   0   3   2   0   2   2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	417 425	391 455 25 969	
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	4 904 926	4 904 926	
	Constructions	AP	AQ	1	1	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	155 755 324	105 433 065 50 322 259	
	Immobilisations en cours	AV	AW	215 453	215 453	
	Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	146 294	146 294	
TOTAL (II)		BJ	BK	161 439 423	105 824 520 55 614 902	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	284 029	284 029
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	11 923 724	323 341 11 600 383
		Autres créances (3)	BZ	CA	125 706 554	125 706 554
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	7 202 908	7 202 908	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	751 786	751 786	
	TOTAL (III)	CJ	CK	145 869 001	323 341 145 545 660	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	307 308 424	106 147 862 201 160 563	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise

TELEHOUSE INTERNATIONAL CORPORATION OF EUROPE LTD

Néant  \*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )	DG	
	Report à nouveau	DH	86 208 891
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	19 018 540
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (II)</b>	DL	105 227 431
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (III)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	458 996
	Provisions pour charges	DQ	1 117 287
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	1 576 283
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	61 154 203
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 820 655
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 421 238
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 877 988
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	290 003
	Autres dettes	EA	3 218
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	14 789 543
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	94 356 848	
<b>(V)</b>	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	201 160 563	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	94 356 848	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : TELEHOUSE INTERNATIONAL CORPORATION OF EUROPE LTD		Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	212 228	FB	FC	212 228	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	53 589 257	FH	14 540 798	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	53 801 485	FK	14 540 798	FL	68 342 283
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	422 959
	Autres produits (1) (11)					FQ	48 809
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	68 814 051
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 470 610
Variation de stock (marchandises)*				FT	(78 170)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 384		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	24 239 608		
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	(1 216 546)		
Salaires et traitements *				FY	5 440 200		
Charges sociales (10)				FZ	2 716 262		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	7 176 866
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	5 670
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	315 000		
Autres charges (12)				GE	905 631		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	40 978 516	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	27 835 535	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	49 761	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN	64	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	49 825	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS	2 715	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	2 715	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	47 109	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	27 882 644	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TELEHOUSE INTERNATIONAL CORPORATION OF EUROPE LTD		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	1 192 482	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	7 671 622	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	68 863 876	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	49 845 336	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	19 018 540	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	10 733
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	867 454	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	